

SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU 29 JANVIER 2020**

n° 04-2020

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU FONDS EPERON :
SALON DES ETALONS DE SPORT 2020
VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, en séance ordinaire, **MERCREDI 29 JANVIER 2020 à 14 heures 30 à SAINT-LO** au pôle hippique (salle chemin de la Madeleine) par convocation du 22 janvier 2020.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. André DENOT	Conseiller départemental Président du SMPH
Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale 1 ^{ère} Vice-Présidente du SMPH
M. Gilles QUINQUENEL M. Loïc RENIMEL	Président de Saint-Lô Agglo Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo 2 ^{ème} vice-président du SMPH
M. François BRIERE	Maire de Saint-Lô 3 ^{ème} vice-président du SMPH
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental 4 ^{ème} Vice-Président du SMPH
Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL	Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô

Membre suppléant :

Mme Marie-Pierre FAUVEL	Conseillère départementale
-------------------------	----------------------------

ETAIENT EXCUSES :

Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE	Conseiller départemental Représenté par Mme Marie-Pierre FAUVEL

ETAIT ABSENT :

M. Jean-Manuel COUSIN	Conseiller régional
-----------------------	---------------------

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU FONDS EPERON :
SALON DES ETALONS DE SPORT 2020
VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président présentant la demande d'aide au Fonds éperon pour le salon des étalons de sport 2020,

Vu le plan de financement de l'opération estimée à 118 736 €, qui s'établit comme suit :

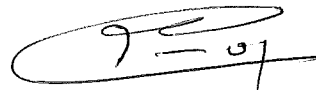
- Fonds éperon : 10 000 €
- Autofinancement : 98 736 €

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget et le plan de financement pour le salon des étalons de sport 2020.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,



André DENOT

